



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 04963

Numéro SIREN : 398 540 740

Nom ou dénomination : PIERRE ETOILE

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2017 sous le numéro de dépôt 11543

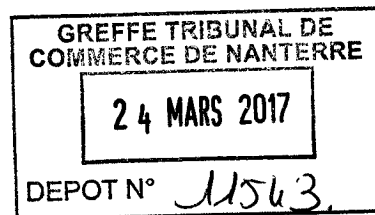
SOCIETE D'EXPERTISE DE REVISION ET DE GESTION COMPTABLE

Immeuble Les Tertiales – Bât B
4 Rue Niepce
60200 COMPIEGNE



Tél. : 03 44 30 36 40

Siret B : 304 506 966 00096



*copie certifiée
conforme
à l'original*

BILAN ÉCONOMIQUE ET FISCAL DE LA SAS PIERRE ETOILE ARRETE AU 31/07/2016

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01082015	et clos le	31072016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS PIERRE ETOILE	
SIRET	3 9 8 5 4 0 7 4 0 0 0 2 2
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX	77 RUE MARCEL DASSAULT 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées CONSTRUCTION CONSEIL PROMOTION Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	2 309 091	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Société d'investissement immobilier côtée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéro d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SA SEREGEC AV DE LA FERTE MILON 02600 VILLERS COTTERETS CEDEX Tél : 0323961497	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 27102016
	Lieu : Issy Les Moulineaux
	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT-GEBOUX
	Signature :
Tél :	

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même a	payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
	e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à
Pour les SARL chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités,
remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REVENUS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 3 9 8 5 4 0 7 4 0 0 0 0 2 2

Néant *

Exercice N clos le
3 1 0 7 2 0 1 6

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA			
	Frais d'établissement* AB		AC	
	Frais de développement* CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	29 656	AG 29 656	
	Fonds commercial (I) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN	2 000	AO	2 000
	Constructions AP	10 000	AQ 896	9 104
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles AT	33 235	AU 11 351	21 884
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2) CS		CT	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations CU	19 690	CV	19 690
	Créances rattachées à des participations BB	4 931 105	BC	4 931 105
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH	13 894	BI	13 894
TOTAL (II) BJ		5 039 581	BK 41 903	4 997 678
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8 165	BW	8 165
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	320 194	BY	320 194
	Autres créances (3) BZ	210 439	CA	210 439
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
CRÉANCES	Disponibilités CF	3 192 337	CG	3 192 337
	Charges constatées d'avance (3)* CH	108 191	CI	108 191
	TOTAL (III) CJ	3 839 326	CK	3 839 326
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		8 878 906	IA 41 903	8 837 004
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE		Néant *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000 ..)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 067 012
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 593 977
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	7 880 989
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	233 953
	Dettes fiscales et sociales	DY	720 456
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	1 605	
	EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC	956 015
TOTAL (IV)		ED	
(V)		EE	8 837 004
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 837 004
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	956 015
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE				Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF			
		FG	1 091 109	FH		1 091 109	
		FJ	1 091 109	FK		1 091 109	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		192 845	
	Autres produits (1) (11)			FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		1 283 954
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		148 717	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		1 199 216	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		20 094	
	Salaires et traitements*			FY		670 890	
	Charges sociales (10)			FZ		316 787	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA		9 201	
				GB			
Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
Autres charges (12)		GE					
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		2 364 905
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG		(1 080 951)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		3 493 587	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		130 097	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		33 219	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		54 633	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)					GP		87 852
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)			GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		87 852
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW		2 370 391

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE		Néant *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	814
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	814
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 979
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	10 608
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 587
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 773)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	764 641
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 866 207
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 272 230
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 593 977
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier*	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	845
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Régularisation remboursement sinistre		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 075	
Régularisations dépôt Garantie		325	
Régularisations fournisseurs divers		579	814
Valeur nette des immobilisations cédées		10 608	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise		SAS PIERRE ETOILE		Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				1		2	
				3		4	
				5		6	
				7		8	
				9		10	
				11		12	
				13		14	
				15		16	
				17		18	
				19		20	
				21		22	
				23		24	
				25		26	
				27		28	
				29		30	
				31		32	
				33		34	
				35		36	
				37		38	
				39		40	
				41		42	
				43		44	
				45		46	
				47		48	
				49		50	
				51		52	
				53		54	
				55		56	
				57		58	
				59		60	
				61		62	
				63		64	
				65		66	
				67		68	
				69		70	
				71		72	
				73		74	
				75		76	
				77		78	
				79		80	
				81		82	
				83		84	
				85		86	
				87		88	
				89		90	
				91		92	
				93		94	
				95		96	
				97		98	
				99		100	
				101		102	
				103		104	
				105		106	
				107		108	
				109		110	
				111		112	
				113		114	
				115		116	
				117		118	
				119		120	
				121		122	
				123		124	
				125		126	
				127		128	
				129		130	
				131		132	
				133		134	
				135		136	
				137		138	
				139		140	
				141		142	
				143		144	
				145		146	
				147		148	
				149		150	
				151		152	
				153		154	
				155		156	
				157		158	
				159		160	
				161		162	
				163		164	
				165		166	
				167		168	
				169		170	
				171		172	
				173		174	
				175		176	
				177		178	
				179		180	
				181		182	
				183		184	
				185		186	
				187		188	
				189		190	
				191		192	
				193		194	
				195		196	
				197		198	
				199		200	
				201		202	
				203		204	
				205		206	
				207		208	
				209		210	
				211		212	
				213		214	
				215		216	
				217		218	
				219		220	
				221		222	
				223		224	
				225		226	
				227		228	
				229		230	
				231		232	
				233		234	
				235		236	
				237		238	
				239		240	
				241		242	
				243		244	
				245		246	
				247		248	
				249		250	
				251		252	
				253		254	
				255		256	
				257		258	
				259		260	
				261		262	
				263		264	
				265		266	
				267		268	
				269		270	
				271		272	
				273		274	
				275		276	
				277		278	
				279		280	
				281		282	
				283		284	
				285		286	
				287		288	
				289		290	
				291		292	
				293		294	
				295		296	
				297		298	
				299		300	
				301		302	
				303		304	
				305		306	
				307		308	
				309		310	
				311		312	
				313		314	
				315		316	
				317		318	
				319		320	
				321		322	
				323		324	
				325		326	
				327		328	
				329		330	
				331		332	
				333		334	
				335		336	
				337		338	
				339		340	
				341		342	
				343		344	
				345		346	
				347		348	
				349		350	
				351		352	
				353		354	
				355		356	
				357		358	
				359		360	
				361		362	
				363		364	
				365		366	
				367		368	
				369		370	
				371		372	
				373		374	
				375		376	
				377		378	
				379		380	
				381		382	
				383		384	
				385		386	
				387		388	
				389		390	
				391		392	
				393		394	
				395		396	
				397		398	
				399		400	
				401		402	
				403		404	
				405		406	
				407		408	
				409		410	
				411		412	
				413		414	
				415		416	
				417		418	
				419		420	
				421		422	
				423		424	
				425		426	
				427		428	
				429		430	
				431		432	
				433		434	
				435		436	
				437		438	
				439		440	
				441		442	
				443		444	
				445		446	
				447		448	
				449		450	
				451		452	
				453		454	
				455		456	
				457		458	
				459		460	
				461		462	
				463		464	
				465		466	
				467		468	
				469		470	
				471		472	
				473		474	
				475		476	
				477		478	
				479		480	
				481		482	
				483		484	
				485		486	
				487		488	
				489		490	
				491		492	
				493		494	
				495		496	
				497		498	
				499		500	
				501		502	

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		29 656					
TOTAL I															
TOTAL II		30 542		675		1 561									
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		896					
Constructions		PR		PS		PT		PU							
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY							
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions															
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG							
Autres		QH		QI		QJ		QK							
Matériel de transport															
immobilisations		QL		QM		QN		QO		11 351					
Matériel de bureau et informatique, mobilier															
corporelles		QP		QR		QS		QT							
Emballages récupérables et divers															
TOTAL III		QU		QV		QW		QX		12 247					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR		41 903					
		93 631		9 200		60 928									
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilitisations amortissables		Colonnes 1 Différentiel de durée et autres		Colonnes 2 Mode dégressif		Colonnes 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonnes 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonnes 5 Mode dégressif		Colonnes 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Sur sol d'autrui		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. gales, agenc et am. des const															
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
Emballages récup. et divers															
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2056-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE				Néant *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	192 000	5X	192 000	5Y 0
TOTAL II	5Z	192 000	TV	192 000	TX 0
Provisions pour dépréciation					
sur					
immobilisations					
- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles	6E	6F	6G	6H	
- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
- autres immobilisa- tions financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	192 000	UB	192 000	UD 0
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		UE	UF	192 000	
- financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	4 931 105	UM	4 931 105	UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	13 894	UV		UW 13 894		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	320 194		320 194			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) ☐ UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	123 331		123 331		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	87 108		87 108			
	Charges constatées d'avance	VS	108 191		108 191			
	TOTAUX		VT	5 583 822	VU	5 569 928	VV 13 894	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
		à plus d'1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	233 953		233 953			
	Personnel et comptes rattachés	8C	66 385		66 385			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	34 541		34 541			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	558 314		558 314		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	55 547		55 547		
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 669		5 669		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
	Groupe et associés (2)	VI						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 605		1 605			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTAUX		VY	956 015	VZ	956 015			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.				

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant *		Exercice N, clos le : 3 1 0 7 2 0 1 6	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés						WA	1 593 977
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de son conjoint						WB	
moins part déductible*						WC	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						WE	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)						WG	
Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)						XX	
Charges financières (art. 212 bis)*						XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						IT	764 641
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL						L7	
Moins-values nettes à long terme						K7	
- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
- imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						WN	
- Plus-values nettes à court terme						WO	
- Plus-values soumises au régime des fusions						XR	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WQ	5 456
Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)						SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)						SW	
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)						SX	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	2 364 074
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT	
Plus-values nettes à long terme						WU	
- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
- imposées au taux de 0 %						WH	
- imposées au taux de 19 %						WP	
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA	
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
Majoration d'amortissement*						XD	
Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)						K9	
Entreprises nouvelles 44 septies						L2	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5	
Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)						L6	
Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)						K3	
Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						IF	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						XC	
Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)						PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé						X9	
dont déduction exceptionnelle pour investissements *						X9	
Créance dérogée par le report en arrière de déficit						ZI	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	2 347 211
bénéfice (I moins II)						XI	
déficit (II moins I)						XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	2 347 211
						XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**Désignation de l'entreprise **SAS PIERRE ETOILE**Néant ☒ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges*

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation*

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables Janvier 2016

N° 2058-B-SD

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant		*
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	450 540	Dividendes		- Autres réserves	ZD	450 540		
	Prélèvements sur les réserves			ØE		Autres répartitions			ZE			
						Report à nouveau			ZF			
	TOTAL I			ØF	450 540	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG			
										TOTAL II	ZH	450 540
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)										YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	569 455
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	231 518
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	12 397
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	57 268
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	328 578
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 199 216
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	10 083
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	10 011
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	20 094
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	226 250
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	219 150
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ	600 402
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS	
	- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés) :										YP	21
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*										ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
											Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6
1	'VOIR ETAT ANNEXE'				
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

I - Immobilisations*

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7	8	9	10	10	10	(1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	(1)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11	'VOIR ETAT ANNEXE'		(10 607)			
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

I - Immobilisations*

II - Autres éléments

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) **9****(10 607)**CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) **10**

(A)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % **11**

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**

Formulaire déposé au titre de l'IR EU

Néant ☒ ***A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées				
sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
au cours de				
l'exercice				
sur 10 ans				
sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
TOTAL 1				
Plus-values réalisées	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie				
sur 3 ans au titre de	N - 1			
	N - 2			
	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée			
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies N - 4			
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) N - 5			
	(à préciser) au titre de :			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)Origine des plus-values et date
des fusions ou des apportsMontant net des
plus-values réalisées à
l'origineMontant antérieurement
réintégréMontant rapporté au
résultat de l'exerciceMontant restant
à réintégrer**TOTAL**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**Néant **X***

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) 1*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) 1*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
1		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
	N - 1						
	N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Janvier 2016

N° 2059-D-SD Editions Informatiques Comptables

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
1	2	donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	5

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**

Néant *

Exercice ouvert le : **01082015**et clos le : **31072016**Durée en nombre de mois **1 2****I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 091 109
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	1 091 109

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	148 717
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	990 716
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	6 023
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 145 456

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	(54 347)
-----------------------------	--------------------------	-----------	-----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	(54 347)
--	-----------	-----------------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE

Période de référence

GY

/

/

GZ

/

/

Date de cessation

HR

/

/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 7 2 0 1 6

N° SIRET

3 9 8 5 4 0 7 4 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE

ADRESSE (voie)

43 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

ARENICE DEVELOPPEMENTS

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 7 6 2 3 4 2 8

% de détention

43,50

Nb de parts ou actions

435,00

Adresse : N°

3

Voie

RUE FELIX FAURE

Code Postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

MGIC2

N° SIREN (si société établie en France)

4 8 4 5 7 7 9 1 1

% de détention

51,50

Nb de parts ou actions

515,00

Adresse : N°

49

Voie

RUE DE LA FOSSE A LA CANE

Code Postal

85350

Commune

ILE D YEU

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

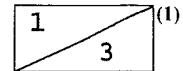
Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 7 2 0 1 6

N°SIRET 3 9 8 5 4 0 7 4 0 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PIERRE ETOILE

ADRESSE (voie) 43 RUE CAMILLE DESMOULINS

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

20

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	SCI	Dénomination	73 AVENUE DE ROBINSON	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 8 8 5 7 6 4	% de détention	30,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	AUBERVILLIERS MARCEL CARNE	
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 4 2 0 4 4 3 9	% de détention	91,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	AULNAY DOCTEUR ROUX	
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 8 9 5 2 6 7 3	% de détention	80,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	BAGNEUX TERRA NATURA	
N° SIREN (si société établie en France)	7 5 3 9 4 4 0 7 3	% de détention	95,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	GENNEVILLERS JULES DUMIEN	
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 4 2 3 1 9 5 2	% de détention	93,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	LE BOURGET TERRA NATURA	
N° SIREN (si société établie en France)	5 2 0 4 2 5 7 7 8	% de détention	96,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MEDERIC GABRIEL PERI	
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 1 1 3 5 5 1 1	% de détention	75,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY LES SIRENES	
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 1 6 0 0 8 4 4	% de détention	40,00	
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS PIERRE ETOILE**

du 01082015

Adresse **43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX**

au 31072016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice 1

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	ZEITOUN Jonathan Directeur de programmes junior	9 Avenue de la Liberté 94220 CHARENTON LE PONT
2	SUDROT Olivier Directeur juridique et financier	150 boulevard de Grenelle 75015 PARIQ
3	KAIHARI Anita Responsable Adm. et gestion	10 T Avenue de Rivoli 92190 MEUDON
4	VERRIERE OLIVIA RESPONSABLE PROGRAMME	2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 94880 NOISEAU
5	MAROT ERIC NEGOCIATEUR COMMERCIAL	3 PLACE SCHOLCHER 91160 LONGJUMEAU
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	99 070			99 070	11 309			110 379
2	86 541			86 541	485			87 026
3	65 847			65 847	3 729			69 576
4	50 949			50 949	5 379			56 328
5	50 672			50 672	4 766			55 438
6								
7								
8								
9								
10								
**	353 079			353 079	25 668			378 747

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	12 752
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	38 656
Totaux	51 408

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2016 (total col. 9 + total col. 10) 10	430 155	- de l'exercice 2016 10	2 357 818
- de l'exercice précédent 10	405 549	- de l'exercice précédent 10	645 658
Nom et qualité du signataire PRESIDENT	À Issy Les Moulineaux, le 27102016		
	Signature, GEDOUX		

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

- Immobilisations*

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD2016
ANNEXE

Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente

Montant global de la plus-value
ou de la moins-value

Court terme

Long terme

Plus-values
taxables à 19 %

7

8

9

19 %

15 % ou 16 %

0 %

11

1	0	0				
2	0	0				
3	0	0				
4	0	(1 122)	(1 122)			
5	0	(373)	(373)			
6	0	0				
7	0	0				
8	0	0				
9	0	0				
10	0	0				
11	0	(278)	(278)			
12	0	(2 447)	(2 447)			
13	0	(2 195)	(2 195)			
14	0	0				
15	0	0				
16	0	(1 044)	(1 044)			
17	0	(1 699)	(1 699)			
18	0	(1 449)	(1 449)			
19	0	0				

I - Immobilisations*

(10 607) (10 607)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS PIERRE ETOILE**

2 / 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY STEPHENSON	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 0 4 9 1 9 9 3	% de détention	30,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY STEPHENSON 2	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 8 8 6 6 0 2 2	% de détention	30,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTIGNY TERRA NATURA	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 9 3 2 0 6 9 7	% de détention	20,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTREUIL PESNON	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 4 0 2 9 5 6 7	% de détention	80,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	NOISY BUTTE VERTE	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 0 4 2 5 0 3 4	% de détention	89,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	NOISY TERRA NATURA	N° SIREN (si société établie en France)	7 5 2 3 3 6 1 3 1	% de détention	75,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	PIERRE ETOILE PARTICIPATION	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 2 7 4 0 2 9 0	% de détention	55,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	RESIDENCE BOIS ROCHEFORT	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 3 2 9 6 1 5 6	% de détention	97,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	SAINT OUVEN TERRA NATURA	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 7 5 2 3 8 7 0	% de détention	64,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS	Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX
						Pays	FRANCE

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS PIERRE ETOILE

3 / 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCEAUX 148 GENERAL LECLERC		
N° SIREN (si société établie en France)	8 1 5 1 8 7 7 7 8			% de détention	30,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCEAUX 7 CLOS SAINT-MARCEL		
N° SIREN (si société établie en France)	7 9 1 4 2 7 2 1 4			% de détention	50,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique	SCI	Dénomination	SEVRES 114 GRANDE RUE		
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 9 8 1 7 6 6 1			% de détention	30,00
Adresse : N°	43	Voie	RUE CAMILLE DESMOULINS		
Code Postal	92130	Commune	ISSY LES MOULINEAUX	Pays	FRANCE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

révision conseil audit

PIERRE ETOILE

43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/07/2016

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

4 rue Brunel, 75017 Paris, Tél. 01 58 05 00 50, Fax 01 58 05 00 49, rca@rca-paris.com

Société anonyme au capital de 62 500 euros, SIRET 411 608 508 00031 Paris RCS B, NAF 6920Z

révision conseil audit

PIERRE ETOILE

43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/07/2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/07/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

4 rue Brunel, 75017 Paris, Tél. 01 58 05 00 50, Fax 01 58 05 00 49, rca@rca-paris.com

Société anonyme au capital de 62 500 euros, SIRET 411 608 508 00031 Paris RCS B, NAF 6920Z

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à PARIS
Le 05/12/2016



REVISION CONSEIL AUDIT
Hélène LEROY
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX** Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **3 9 8 5 4 0 7 4 0 0 0 0 2 2**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/07/2016

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 656	AG	29 656	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN	2 000	AO		2 000
	Constructions	AP	10 000	AQ	896	9 104
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	33 235	AU	11 351	21 884
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	19 690	CV		19 690
	Créances rattachées à des participations	BB	4 931 105	BC		4 931 105
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	13 894	BI		13 894
TOTAL (II)		BJ	5 039 581	BK	41 903	4 997 678
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 165	BW		8 165
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	320 194	BY		320 194
	Autres créances (3)	BZ	210 439	CA		210 439
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	3 192 337	CG		3 192 337
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	108 191	CI		108 191
	TOTAL (III)	CJ	3 839 326	CK		3 839 326
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 878 906	IA	41 903	8 837 004
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SAS PIERRE ETOILE**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000...)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 067 012
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 593 977
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	233 953
	Dettes fiscales et sociales	DY	720 456
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 605
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	956 015
	Ecarts de conversion passif*	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 837 004
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	956 015
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS PIERRE ETOILE**Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	biens*	FD		FE		
				services*	FG	1 091 109	FH	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 091 109	FK		FL	1 091 109	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	192 845	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 283 954
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	148 717	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 199 216	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 094	
	Salaires et traitements*					FY	670 890	
	Charges sociales (10)					FZ	316 787	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	9 201	
					- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 364 905	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(1 080 951)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	3 493 587	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	130 097	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	33 219	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	54 633	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	87 852	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	87 852
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	2 370 391

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *			
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	814			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	814			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	1 979			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*								HF	10 608			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	12 587			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(11 773)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)										HK	764 641		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 866 207		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 272 230		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 593 977		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY IG			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier								HP HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	845		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Régularisation remboursement sinistre										1 075			
Régularisations dépôt Garantie										325			
Régularisations fournisseurs divers										579		814	
Valeur nette des immobilisations cédées										10 608			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DU BILAN ARRÊTÉ AU 31 JUILLET 2016

I. PRÉAMBULE

A ce bilan dont le total est de 8 837 004 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, le résultat est un bénéfice de 1 593 977 €.

L'exercice à une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 01/08/2015 au 31/07/2016.

Les notes et tableaux énumérés au sommaire font partie intégrante des comptes annuels.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels sont établis et présentés selon les règles générales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

📌 Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Concernant l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité n'a pas d'immobilisations décomposables.

📌 Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

✚ Durée d'amortissements des immobilisations

Les immobilisations ont été amorties de la façon suivante :

NATURE	DUREE
- Constructions	20 ans
- Logiciel :	1 an
- Agencements Installations :	5 et 10 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Mobilier de bureau :	5 ans

✚ Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté au compte 4440 pour un montant de 8 970 €.

Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 64590100.

Il a été provisionné au 31/07/2016, 1 594 € de CICE.

✚ Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

✚ Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de la société en matière de retraite ne figurent pas en engagements hors bilan. Compte tenu de différents facteurs, notamment l'âge moyen des salariés et leurs dates d'entrée dans l'entreprise, l'information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

✚ Droits individuels à la formation

Les engagements de la société en matière de droits individuels à la formation ne figurent pas en engagements hors bilan. Cette information n'est pas mentionnée car elle est jugée peu significative.

III. NOTES SUR LE BILAN

Actif :

✚ Actif immobilisé

Voir tableau n° 2054 et n° 2055 de la liasse fiscale qui sont joints à cette annexe.

✚ Provision sur actif immobilisé

Voir tableau n°2056 de la liasse fiscale

✚ Créances

Voir tableau n° 2057

✚ Filiales et participation :

Voir liste des filiales et participations en annexe.

✚ Charges Constatées d'avance :

Voir le détail qui figure page 21 de la liasse économique.

Passif :

✚ Capital social

Le capital social est composé de 1 000 actions de 200 € chacune

✚ Dettes

Voir tableau N°2057

✚ Autres dettes

Le montant des autres dettes pour 1 605 € correspond aux frais de déplacement du personnel restant à payer.

✚ Charges à payer :

Voir le détail qui figure page 20 de la liasse économique.

✚ Produits à recevoir :

Voir le détail qui figure page 22 de la liasse économique.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

✚ Ventilation de la production

Répartition sectorielle et géographique du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

Secteur	France	C.E.E.
- Prestations de service	983 978.00	
- Refacturation de frais	107 130.00	
Total	1 091 109.00	NEANT

✚ Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	2 370 391	(11 773)
Impôts : - au taux de 15 %	5 718	
- au taux de 33,33 %	758 923	
- sur PVL T	/	
Résultat après impôts	1 605 750	(11 773)

V. AUTRES INFORMATIONS

✚ Evolution de l'activité

La production de l'exercice clos le 31 juillet 2016 s'élève à 1 091 109 €, soit une diminution de 304 883 € par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus des participations dans les sociétés immobilières de constructions ventes se sont élevés à + 3 363 490 €.

Engagements financiers:

✚ Montant des dettes garanties par des sûretés réelles données

Néant

✚ Engagements par signatures donnés par la banque populaire

Néant

📄 Liste des engagements financiers consentis à l'égard d'entités tierces

Néant

Engagements sociaux :

📄 Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

📄 Effectif moyen

Catégories de salariés	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	0
Agents de maîtrise & techniciens		0
Employés	5	0
Ouvriers		0
TOTAL	12	0

DÉTAIL DES CHARGES A PAYER				
AU 31/07/16				
NATURE	TOTAL	DETTES FOURNIS.	DETTES FISCALES	DETTES ORG SOCIAUX
Electricité (prov)	800,00	800,00		
Affranchissements	441,50	441,50		
Assurance CAII	2059,00	2059,00		
Services bancaires (prov)	500,00	500,00		
Honoraires CAC	9900,00	9900,00		
Sous-traitance MGIC2	84087,25	84087,25		
Sous-traitance ARENICE	84087,25	84087,25		
Taxe apprentissage	2615,93		2615,93	
Formation continue	2115,80		2115,80	
CVAE CFE (prov)	937,00		937,00	
Provision pour congés payés	45186,59			45186,59
Charges sur congés payés	21198,64			21198,64
TOTAL	253928,96	181875,00	5668,73	66385,23

CONCEPTION PIERRE

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
AU 31/07/16	
NATURE	TOTAL
Achats Villennes/Seine	27707,00
Achats Bagneux Blanchard	5580,00
Achats Robinson About	700,00
Achats Varennes Jarcy	7100,00
Achats Montigny Steph 2	962,50
Achats Plessis Tamway	25850,00
Achats Plessis Ardouin	4260,00
Achats Bussy St Georges	3100,00
Achats Antony à Mounie	8130,00
Fournitures administratives	1000,00
Locations Immobilières	15157,00
Locations photocopieurs LOCAM	1452,00
Locations photocopieurs ADLER	1667,00
Locations Centrale HIPTAH	250,00
Assurance bureaux	154,00
Assurances diverses	1076,00
Assurance multirisques	148,00
Assurance permi construire	79,00
Documentation technique	1245,00
Cotisations	2219,00
Médecine du travail	354,00
TOTAL	108190,50

CONCEPTION SERESEC

DÉTAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
AU 31/07/16	
NATURE	TOTAL
Revenus des autres créances	42596,00
Refacturation Frais SCI	6654,64
Intérêts / avance en compte courant	22457,09
Refacturation Frais structure	5656,00
Crédit Impôt Compétitivité Emploi	1594,00
TOTAL	78957,73

CONCEPTION PERBORG

DÉTAIL DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

DU 01/08/15 AU 31/07/16

	CHARGES	PRODUITS
Régularisations fournisseurs divers	578,40	813,84
Régularisations dépôt Garantie	325,19	
Régularisation remboursement sinistre	1075,00	
Valeur nette des immobilisations cédées	10608,47	
TOTAUX	12587,06	813,84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (PERTE)	-11773,22	

CONCEPTION PIERRE

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	31 217	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG	2 000	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	10 000	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	54 747	KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers*					KV	9 508	KW		KX		
	Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	13 686	LC		LD	25 271	
	Emballages récupérables et divers*					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	89 941	LO		LP	25 271
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U	2 403 047	8V		8W	6 147 412
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	18 768	1U		1V	14 026
	TOTAL IV						LQ	2 421 815	LR		LS	6 161 438
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 542 973	ØH		ØJ	6 186 709	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	1 561	LW	29 656
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	2 000
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	10 000
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	54 747	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	9 508	MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	5 722	MT	33 235
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG	69 977	NH	45 235
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			1Ø	3 599 664	ØX		ØY	4 950 795
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			12	18 900	2E		2F	13 894
	TOTAL IV			13	3 618 564	NJ		NK	4 964 689
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	3 618 564	ØK	71 538	ØL	5 039 581	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	30 542	PF	675	PG	1 561	PH	29 656		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	395	PN	501	PO		PQ	896		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	44 532	QA	1 379	QB	45 911	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 707	QE	305	QF	8 012	QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 455	QM	6 340	QN	5 444	QO	11 351		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	63 089	QV	8 525	QW	59 367	QX	12 247		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	93 631	ØP	9 200	ØQ	60 928	ØR	41 903		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS PIERRE ETOILE							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	192 000	5W		5X	192 000	5Y	0
	TOTAL II	5Z	192 000	TV		TW	192 000	TX	0
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	192 000	UB		UC	192 000	UD	0
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	192 000			
		- financières	UG		UH				
- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS PIERRE ETOILE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	4 931 105		UM	4 931 105		UN			
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT	13 894		UV			UW	13 894		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	320 194		320 194						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* ☐ UO ☐)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	123 331		123 331					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	87 108		87 108						
	Charges constatées d'avance			VS	108 191		108 191						
	TOTAUX			VT	5 583 822		VU	5 569 928		VV	13 894		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
			à plus d' 1 an à l'origine		VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	233 953		233 953					
		Personnel et comptes rattachés			8C	66 385		66 385					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	34 541		34 541					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	558 314		558 314						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	55 547		55 547						
		Obligations cautionnées		VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 669		5 669						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
		Groupe et associés (2)			VI								
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 605		1 605					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
		Produits constatés d'avance			8L								
		TOTAUX			VY	956 015		VZ	956 015				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE
<i>Participations détenues entre 10 et 50%</i>					
73 AVENUE DE ROBINSON 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 810885764	1000	0	30.00	0	-75756
MONTIGNY LES SIRENES 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 791600844	1000	0	40.00	58468	-58371
MONTIGNY STEPHENSON 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 810491993	1000	0	30.00	22122	5699
MONTIGNY STEPHENSON 2 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 818866022	1000	0	30.00	0	0
MONTIGNY TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 539320697	1000	0	20.00	78366	-54413
SCEAUX 148 GENERAL LECLERC 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 815187778	1000	0	30.00	0	0
SCEAUX 7 CLOS SAINT-MARCEL 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 791427214	1000	0	50.00	0	-62728
SEVRES 114 GRANDE RUE 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 809817661	1000	0	30.00	0	-49386
<i>Filiales détenues à plus de 50%</i>					
AUBERVILLIERS MARCEL CARNE 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 504204439	1000	0	91.00	0	13387
AULNAY DOCTEUR ROUX 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 818952673	1000	0	80.00	0	0
BAGNEUX TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX	1000	0	95.00	1470488	108814

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE
N° SIREN 753944073 GENNEVILLERS JULES DUMIEN 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 504231952 LE BOURGET TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 520425778 MEDERIC GABRIEL PERI 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 501135511 MONTREUIL PESNON 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 814029567 NOISY BUTTE VERTE 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 520425034 NOISY TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 752336131 PIERRE ETOILE PARTICIPATION 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 802740290 RESIDENCE BOIS ROCHEFORT 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 493296156 SAINT OUEN TERRA NATURA 43 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 ISSY LES MOULINEAUX N° SIREN 537523870	1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	93.00 96.00 75.00 80.00 89.00 75.00 55.00 97.00 64.00	0 2582 9667692 0 263 20561422 0 0 4871999	-7202 14472 1150602 -7552 79973 2669387 -28587 23900 633262
Total	20000	0		36733402	4355501

révision conseil audit

PIERRE ETOILE

**Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/07/2016**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Conventions intervenues depuis la clôture

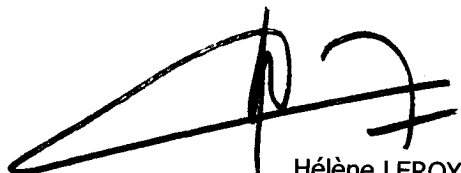
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

4 rue Brunel, 75017 Paris, Tél. 01 58 05 00 50, Fax 01 58 05 00 49, rca@rca-paris.com

Société anonyme au capital de 62 500 euros, SIRET 411 608 508 00031 Paris RCS B, NAF 6920Z

Fait à PARIS, le 05/12/2016
Le Commissaire aux comptes
REVISION CONSEIL AUDIT, représenté par



Hélène LEROY

*copie certifiée
conforme
à l'original*

PIERRE ETOILE
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY LES MOULINEAUX
R.C.S. NANTERRE B 398 540 740

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Juillet 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 25 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2015/16 s'est soldé par un bénéfice de 1 593 977 €, contre un bénéfice de 450 540 € pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges qui figurait au bilan à la date du 31 juillet 2015 pour un montant de 192 000 € a été extourné sur l'exercice. Madame Anne Martine BONTEMPS ayant gagné son procès en appel.
La société Pierre Etoile ayant été condamnée à lui verser la somme de 67 310,65 € se décomposant comme suit :

- 5 592,25 € : Complément de rémunérations ;
- 61 718,40 € : Indemnité de licenciement.

ACTIVITES EN MATIERES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu regard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des comptes clos le 31 juillet 2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs France (en €)			
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours	Factures à 90 jours
31/07/2016	52 078 €		
31/07/2015	53 456 €		
31/07/2014	30 328 €		

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le montant prévisionnel d'honoraires pour l'exercice 2016/2017 s'établit à 2 198 339 €.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Juillet 2016 :

- . le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 091 109 € (contre 1 395 992 € pour l'exercice précédent) ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 1 283 954 € (contre 1 398 092 € au titre de l'exercice précédent) ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 364 905 € (contre 2 268 004 € pour l'exercice antérieur).

Le résultat d'exploitation ressort à -1 080 951 € (contre -869 912 € pour 2014/15).

Le résultat sur les opérations en commun ressort à + 3 363 490 € (+ 1 466 730 € l'exercice précédent).

Compte tenu d'un résultat financier de 87 852 € (49 790 € au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 370 391 € (contre 646 608 € pour l'exercice précédent).

Après pris en compte du résultat exceptionnel de -11 773 € (contre -1 288 € pour l'exercice précédent), et d'un impôt sur les sociétés de 764 641 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 593 977 € (contre un bénéfice de 450 540 € au titre de l'exercice précédent).

Au 31 Juillet 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 837 004 € (contre 7 969 248 € pour l'exercice précédent).

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient des participations significatives dans des sociétés civiles de constructions ventes.

Au 31 juillet 2016, le récapitulatif des participations dans les différentes Sociétés et des revenus de ces sociétés au cours de l'exercice est le suivant :

NOMS	% DE PARTICIPATION	RESULTAT 2015
SCI BOIS ROCHEFORT	97%	23 900
SCI MEDERIC GABRIEL PERI	74%	1 150 602
SCI JULES DUMIEN	93%	(7 202)
SCI MARCEL CARNE	91%	13 387
SCI NOISY BUTTE VERTE	88,5%	79 973
SCI LE BOURGET TERRA NATURA	96%	14 472
SCI MONTIGNY TERRA NATURA	20%	(54 413)
SCI MONTIGNY LES SIRENNES	40%	(58 371)
SCI NOISY TERRA NATURA	75%	2 669 387
SCI SAINT OUEN TERRA NATURA	64,5%	633 262
SCI BAGNEUX TERRA NATURA	95%	108 814
SCI SCEAUX 7 CLOS ST MARCEL	50%	(62 728)
SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATION	55%	(28 587)
SCI SEVRES GRANDE RUE	30 %	(49 386)
SCI MONTIGNY STEPHENSON	30 %	5 699
SCI PLESSIS ROBINSON	30 %	(75 756)
SCI MONTREUIL PESNON RESISTANCE	80%	(7 552)
SCI MONTIGNY STEPHENSON II	30 %	1 ^{er} exercice en 2016
SNC AULNAY DR ROUX	80%	1 ^{er} exercice en 2016
SCI SCEAUX 148 GAL LECLERC	30%	1 ^{er} exercice en 2016

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Juillet 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, 2 des 3 seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 juillet 2016.

A cette date, la proportion du capital social détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce et dont les actions font l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition était nulle.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale est tenue tous les 3 ans de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée auxdits salariés en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 al 2 du code de commerce et aux conditions prévues par l'article L. 443-1 du code du travail.

Cette assemblée a été tenue lors de la dernière assemblée générale convoquée pour statuer sur les résultats de l'exercice clos le 31/07/2014.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 593 976,97 Euros de la manière suivante :

- Au Compte « Autres Réserves » 1 593 976,97 Euros
qui sera créditeur de 7 660 988,80 € après affectation

Soit, un résultat 1 593 976,97 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Exercice	Dividende global	Abattement 40 %	Sans Abattement
2012/13	/	/	/
2013/14	800 000 €	/	800 000 €
2014/15	/	/	/

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le président

*copie certifiée
conforme
à l'original*

PIERRE ETOILE SAS

au capital de 200.000 €

Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
398 540 740 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize et le vingt et un décembre, à dix heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société à ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts de Seine) 43 rue Camille Desmoulins, sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier en date du 5 décembre 2016.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Marc GEDOUX préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société REVISION CONSEIL AUDIT, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, représentée par Madame Hélène LEROY, est présente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 1.000 actions, sur les 1.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 juillet 2016 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016 ;

h *N*

- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2016 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.593.976,97 euros de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves »	1.593.976,97 euros
qui sera créateur de 7.660.988,80 euros après affectation	
Soit, un résultat de	1.593.976,97 euros

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global	Avec abattement	Sans abattement
2012/2013			
2013/2014	800.000 euros		800.000 euros
2014/2015			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes

4 M₂

mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

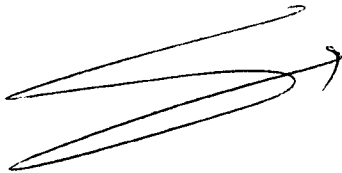
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

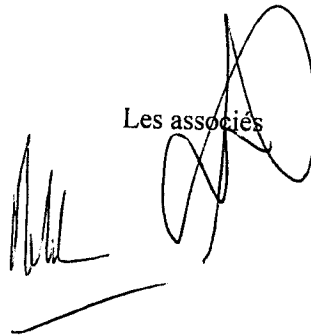
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les autres associés présents.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Les associés

Two handwritten signatures in black ink. The one on the left is a simple, vertical signature. The one on the right is a more complex, circular signature.